



## Séparation garde d'enfant

-----  
Par Mmmmm

Bonjour,

Je devais passer en audience ce jour mais le report est demandé car mon conseil n'a reçu les conclusions et pièces moins de 48h avant nous n'avons pas eu le temps de nous en défendre.

Les éléments reçus ne sont que des attestations mensongères de la part de l'ex belle famille et de la nouvelle compagne qui insiste tous à dire qu'il faut que le père ait plus son fils et qu'il obtienne une garde alternée.

N'est on pas censé juste constater des faits et ne pas

Porter de jugement de valeur ? Car les attestations sont plus ou moins identique me dépeignant comme celle qui prive le père de son fils alors qu'un premier jugement fixe la résidence de l'enfant chez moi et que je n'ai fait que le respecter.

-----  
Par kang74

Bonjour

La partie adverse verse les pièces qu'elle veut, inutile de perdre du temps à vous justifier sur des arguments qui n'apportent rien à la demande de Monsieur et peuvent même lui nuire si les témoignages sont à charge par rapport à vous , au lieu d'être favorable par rapport à l'intérêt de l'enfant à voir son père .

Si la partie adverse est le demandeur,il n'était pas très pertinent de délivrer les pièces au dernier moment, ce qui vous laissez le temps de préparer votre défense, sur des thèmes liés à l'intérêt de l'enfant ( et en soi, sauf exception , la GA et le fait de voir ses deux parents de la même façon ,est toujours dans l'intérêt de l'enfant : je pense que votre avocat vous a averti de ce fait)

-----  
Par yapasdequoi

Voilà, vous êtes fixée sur ses demandes....

Maintenant votre avocat peut travailler.

Vous resterez factuelle et ne répondrez pas aux accusations mensongères non étayées.

L'intérêt de l'enfant doit être mis en avant.

Par exemple : Est-ce que le père pourra l'amener à l'école et le chercher comme vous le faites, sans que l'enfant n'ait à se lever plus tôt ? L'enfant devra-t-il rester plus longtemps en garderie le soir suite aux horaires du père ? L'enfant sera-t-il logé dans d'aussi bonnes conditions (chambre individuelle ? etc) Aura-t-il accès aux activités extra-scolaires ou sportives qu'il aime ?

Ne pas oublier non plus de faire des propositions constructives concernant les vacances, éventuellement des concessions sur certains points mineurs pour démontrer votre volonté de prioriser la stabilité de vie pour votre enfant.

-----  
Par Mmmmm

Merci de votre retour, bien-sûr que je suis consciente qu'un enfant doit maintenir le lien avec ses deux parents et qu'aucun ne doit être plus privilégié. Cependant nous ne sommes pas d'accord sur le rythme car des paramètres rentre en jeux l'âge de l'enfant 5 ans, des absences parfois de 4 mois consécutifs du à des placements pro, l'éloignement des domiciles qui impose une heure de trajet aller retour pour se rendre à l'école chaque jour...

Et le père qui martèle à son enfant qu'il faut dire je veux aller plus chez papa et faire une semaine une semaine, ta maman est méchante... Du coup il revient très perturbé et l'angoisse et la retissance à y aller est inévitable...

-----  
Par kang74

, des absences parfois de 4 mois consécutifs du à des placements pro, l'éloignement des domiciles qui impose une heure de trajet aller retour pour se rendre à l'école chaque jour...

Je comprends .

N'oubliez pas de justifier vos dires à chaque fois ( mail, sms, itinéraire google, et surtout tout ce qui prouve, qu'actuellement, il n'utilise pas tout ses droits)

-----  
Par yapasdequoi

il revient très perturbé et l'angoisse et la retissance à y aller est inévitable...

N'oubliez pas qu'un enfant vous dira souvent ce qu'il pense que vous avez envie d'entendre... Ne mettez pas trop de poids sur ces paroles (5 ans !) et soyez surtout la "plus intelligente".

Et vos arguments doivent tous être prouvés factuellement comme dit kang.

Ecoutez bien votre avocat.

-----  
Par jeanmaloB

Bonjour,

Le juge ne cherchera que le bien-être de l'enfant.

Si la GA est considérée comme préjudiciable pour l'enfant, elle ne sera pas accordée, par contre, si au contraire, comme bénéfique, elle le sera.

De votre côté, soyez ouverte à la discussion car votre enfant ne connaît pas de "camp". Il a juste un papa et une maman, et vous devez le garder en tête même si c'est difficile.

Le papa peut aussi peut-être faire un effort (et vous aussi) pour faciliter la vie de l'enfant durant la GA (déménager plus proche de l'Ecole, trouver une Ecole plus centrée au passage au CP par exemple).

Courage donc, écoutez bien votre conseil, cherchez le bonheur de votre enfant et tout ira bien.